www.collombey-muraz.ch

Bulletin d'information de
la commune de Collombey-Muraz

Août 2022

COLOMBES & MURAILLE

p. 4 à 9 **Zoom - Jeunesse et écoles**

p. 13 La Charmaie

p. 14-15 Développement durable

© www.360dsm.ch

3 **Édito**

4-9 **Zoom - Jeunesse et écoles**

Structures jeunesse
ARPAJ
Ecoles
Commission de formation professionnelle

10-11 **Comptes**

Finances communales – Comptes 20211

12 **Fusion**

Fusion Collombey-Muraz-Monthey, non ! Et après ?

13 **La Charmaie**

Un lieu de vie adapté aux personnes âgées

14-15 **Développement durable**

Collombey-Muraz à vélo !
FAQ énergies
Comment dynamiser les circuits courts à Collombey-Muraz ?
La famille Chervaz passe au renouvelable !

16-17 **Bibliothèque**

Et c'est reparti !

18 **Passeport-Vacances**

Passeport-Vacances Collombey-Muraz

APE

L' APE a tout prévu pour les enfants à Halloween

19 **Prairies fleuries**

Décorations florales 2022-2025

20 **La Der**

Tour de France

DE LA PETITE ENFANCE AU MONDE PROFESSIONNEL

par Véronique Chervaz,
Conseillère municipale

1260 élèves, 480 enfants accueillis en crèche et dans les UAPE, 200 apprentis, 180 jeunes formés par les entreprises communales: quelques chiffres qui montrent que le dicastère Structures d'accueil, écoles & formation professionnelle touche de près ou de loin tous les citoyens de la commune. Ce numéro de *Colombes et Muraille* lui est en grande partie consacré.

Une des questions essentielles quand on s'installe dans un village est celle de l'accueil des enfants. Permettre à chacun, en particulier aux femmes, de concilier vie professionnelle et vie familiale est un enjeu majeur à mes yeux. Le Conseil municipal, avec le soutien de Madame Bourban, cheffe de service des Structures jeunesse, œuvre à répondre au mieux aux besoins des familles. Nous avons ouvert cette année une nouvelle antenne UAPE et nous mettrons au budget 2023 un projet d'agrandissement de la crèche, ce qui, s'il est accepté par le Conseil général, devrait contribuer à réduire considérablement les listes d'attente. Il existe aussi l'ARPAJ (Association Réseau des Parents d'Accueil à la Journée) qui offre une alternative aux Structures jeunesse. La commune de Collombey-Muraz s'engage particulièrement pour cette association puisque depuis le 1er janvier 2022, c'est elle qui en assume la direction opérationnelle et financière.

Les écoles de Collombey-Muraz se sont investies dans différents projets, que vous pourrez découvrir dans ce numéro. C'est une belle preuve de l'engagement et du dynamisme de nos élèves, de leurs enseignants et de la direction des écoles.

Le passage du monde de l'école au monde professionnel est une étape importante dans la vie de nos jeunes. Nous avons à cœur la réussite de nos apprentis, c'est la raison pour laquelle la commission d'apprentissage a travaillé sur une refonte des cours d'appui, va développer les échanges avec le monde professionnel, et poursuivre des actions telles que Moi et mon Job.

Bonne lecture et belle rentrée à toutes et tous.

LES STRUCTURES JEUNESSE DE COLLOMBEY-MURAZ

La structure des Plavaux fête ses 10 ans ! Du 19 au 23 septembre 2022, les parents auront l'occasion de découvrir l'environnement dans lequel leurs enfants évoluent.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Plusieurs conférences suivies d'un apéritif auront lieu:

9h
SIPE
Et si on parlait des émotions, de l'intimité et de la sexualité du jeune enfant?

10h30
Martin Tazlari
Mes enfants, les écrans et moi

9h et 10h30
Valérie Lassueur
Le sommeil de l'enfant (de la naissance à 3 ans)

Dès 11h30
Apéritif dans le jardin

Les inscriptions sont ouvertes dès la rentrée et jusqu'au **9 septembre 2022** auprès des équipes de la structure.

Pour plus d'informations: **www.collombey-muraz.ch**

ARPAJ

Reprise de la gestion opérationnelle de l'ARPAJ

L'ARPAJ (Association Réseau des Parents d'Accueil à la Journée) est une association qui a été créée en 2002, suite à la signature d'une convention regroupant les communes du district de Monthey, soit St-Gingolph, Port-Valais, Vouvry, Vionnaz, Collombey-Muraz, Monthey, Troistorrents, Val d'Illiez et Champéry. Elle se positionne comme une alternative aux différentes structures d'accueil collectives existantes (nurserie, crèche, garderie, UAPE, etc.). Elle permet d'offrir aux parents qui travaillent des places d'accueil à la journée en milieu familial.

Depuis le début de cette année, un nouveau comité, représentant les 9 communes du district, est composé comme suit :

- Mme Véronique Chervaz (présidente), conseillère municipale à Collombey-Muraz
- Mme Céline Monay-Michaud (vice-présidente), conseillère municipale à Troistorrents et représentante des communes de la Vallée d'Illiez
- Mme Aferdita Bogiqi, conseillère municipale à Monthey
- Mme Maryke Bonjean, conseillère municipale à Vouvry et représentante des communes du Haut-Lac
- Mme Cécile Bourban, cheffe de service à Collombey-Muraz
- M. Pierre Contat, conseiller municipal à Monthey

Dès cette année également, la gestion administrative et opérationnelle de l'ARPAJ est reprise par la commune de Collombey-Muraz. Pour le volet organisationnel et pédagogique, la direction est désormais assurée par Mme Cécile Bourban, cheffe du service des Structures jeunesse de Collombey-Muraz. Monsieur Vincent Chervaz, collaborateur du service financier de la commune de Collombey-Muraz, est en charge de la partie comptable.

Afin d'assurer le lien entre les parents et les accueillantes et accueillants en milieu familial, l'équipe de coordinatrices en place reste la même. Elle est composée de Mme Jacquier, en charge de la commune de Monthey, et de Mme Maccaud pour le reste du district. Leur mission consiste à encadrer et superviser les 70 parents d'accueil et à assurer le suivi d'environ 400 enfants.

Recherche de parents d'accueil

Afin de répondre à une demande croissante de parents désireux de placer leurs enfants chez un particulier, le nouveau comité s'est fixé comme objectif, entre autres, d'augmenter le nombre d'accueillant(e)s en milieu familial. Aujourd'hui, l'offre commence à manquer et des listes d'attente se forment. La commune de Collombey-Muraz compte 12 accueillantes qui prennent en charge 77 enfants de la commune.

Pour devenir accueillant(e), il convient de répondre à certains critères. Parmi eux : être majeur(e), avoir une situation personnelle et familiale stable depuis au moins un an, disposer d'un logement qui offre des conditions adéquates, habiter dans l'une des communes du réseau, et bien sûr aimer les enfants.

Pour tout renseignement :
ARPAJ, avenue de l'Industrie 14 à Monthey
024 472 30 50
info@arpaj.ch
www.arpaj-chablais.ch

LES ÉCOLES DE COLLOMBEY-MURAZ EN QUELQUES PROJETS

SOLIDARITÉ

Plus de 1200 cœurs pour la Colombie !

Par Bertrand Copt

Les premiers contacts entre la Fondation Moi pour Toit et les écoles de Collombey-Muraz ont eu lieu en 2019. Avec le soutien du Conseil municipal, nous décidions alors d'organiser une course en faveur des enfants de Colombie. Mais la pandémie est passée par là et à trois reprises la fameuse course fut reportée !

C'est dire si durant le mois de mai 2022, l'événement était attendu ! La phase de préparation fut brève, mais la parfaite collaboration avec Jean-Yves Oreiller (collaborateur Moi pour Toit) a permis de mener à bien l'aventure. Dans la semaine précédant la course, l'enthousiaste Jean-Yves est passé dans les classes primaires pour expliquer aux enfants les buts et missions de la Fondation Moi Pour Toit… ainsi que pour partager avec eux, en images, le quotidien de leurs camarades colombiens. Pour les « grands » des primaires et du CO, les titulaires se sont chargés de faire l'article !

Durant la semaine du 9 mai, les élèves du CO ont courageusement, et sous une chaleur accablante, foulé la piste finlandaise pendant leurs cours de gym en essayant de parcourir le plus de tours possible. Bravo et merci à eux pour leur engagement.

En fin de semaine, sur la pelouse devant le CO, ce fut au tour des élèves primaires de venir par groupes de 3 classes courir sur un tracé préparé pour eux. Sous le regard attentif de quelques parents et avec parfois le soutien des élèves du CO, les 900 élèves des classes primaires ont mis tout leur cœur et toute leur énergie pour accomplir le plus de tours possible. Le malicieux Jean-Yves les a parfois bien aidés en modifiant le parcours à sa guise (et dans le sens des enfants !) et en les encourageant sans modération !

Quelle joie et quel plaisir de voir tous ces enfants le sourire aux lèvres et la motivation chevillée au cœur (et aux mollets !) pour cet objectif sportif et surtout humain. Nous tenons donc à remercier toutes les personnes qui se sont engagées envers cette belle cause ; premièrement les élèves, mais également les généreux parrains-marraines qui ont permis de récolter la magnifique somme de CHF 53'230 en faveur de la Fondation Moi pour Toit. Sur son site, la Fondation explique qu'elle a pour mission de «prendre un enfant par la main et de lui apprendre à marcher dans la vie». Symboliquement, les élèves de notre Commune ont tous pris un enfant colombien pour l'emmener, en courant, vers un avenir meilleur ! Bravo et mil gracias !

UN IMMENSE MERCI AUX ÉCOLES DE COLLOMBEY-MURAZ

JUIN 2022

Vous avez accueilli les enfants de Moi pour Toit avec enthousiasme. Grâce à une belle mobilisation générale, nous avons reçu 53 230 francs. LE MONTANT RECORD depuis 2013 !
Au nom de toute la grande famille de Moi pour Toit, GRACIAS!

Christian Michellod, fondateur et président
Jean-Yves Oreiller, responsable des courses

CULTURE

« Prix RTS Littérature Ados », découvert par une classe de français de 11e

Par Ema Bajrami - 11e année

Septembre 2021
Mme Chesaux, notre professeure de français, nous propose de participer au Prix RTS Littérature Ados, un évènement de lecture, et nous présente donc le projet. Les cinq livres en lice seront lus par des centaines d'adolescents en Suisse romande. Les élèves doivent lire les cinq œuvres, en discuter en classe et, pour finir, élire un livre favori. De plus, tous les groupes participant à cette aventure voteront pour définir le vainqueur du prix RTS Littérature. Par chance, la classe entière est motivée à participer à cette aventure !
Nous avons également des droits de lecteur, qui sont les suivants : le droit de ne pas aimer un livre, de sauter des pages, et d'abandonner un livre si nous n'arrivons pas à accrocher. Bien entendu, si nous n'aimons pas une œuvre, nous devons expliquer pourquoi, donner des arguments. Étant donné que nous sommes nombreux en classe et que nous n'avons pas assez de livres pour chacun, un système d'échange est installé. En d'autres mots, quand un élève a fini son livre, il demande si quelqu'un désire le lire, et ainsi de suite.

Janvier 2022
La classe établit un top trois des livres favoris. Après un long débat, le livre élu est *J'ai quatorze ans et ce n'est pas une bonne nouvelle* de Jo Witek. En second choix : *Même les araignées ont une maman* d'Alain Gagnol et la troisième place revient à *Silent Boy* de Gaël Aymon. Pour clôturer cette étape, un élève s'est rendu à St-Maurice afin d'exposer le choix de la classe aux représentants des autres classes participantes.
Mme Chesaux nous informe que le salon du livre a été annulé et que nous n'irons qu'à la remise du prix, le mercredi 18 avril, à Genève.

Début avril 2022
Notre professeure nous annonce que le livre vainqueur du prix est : *Même les araignées ont une maman* d'Alain Gagnol et que la bibliothécaire, Mme Gothuey, nous a organisé une rencontre avec ce dernier, ainsi qu'une visite de la tour RTS à Genève. Mme Chesaux nous prévient que nous allons peut-être être filmés, nous devons donc faire signer une autorisation dans ce sens à nos parents et préparer des questions pertinentes à poser à l'auteur.

15 avril 2022
Une visioconférence a lieu avec Tania Chytil, journaliste, pour nous expliquer comment la journée va se dérouler, les choses à dire et à ne pas faire. Elle nous dévoile que le principal, c'est d'écouter ce que la personne en face de nous raconte, considérer ses réponses, s'y intéresser et rebondir. Elle nous conseille aussi de regarder une interview ou deux, pour avoir une idée de la manière d'adopter une attitude journalistique. On nous annonce aussi que la RTS voudrait faire de l'interview une partie du « 12h45 » du 19 avril !

18 avril 2022, jour de la remise du prix
Vers 10h, au pied de la tour RTS, Tania Chytil nous accueille et nous fait monter au seizième étage du bâtiment, pour l'interview. Nous entrons dans une somptueuse pièce dont les baies vitrées offrent une vue imprenable sur Genève. Nous nous installons sur les canapés, avec l'auteur. Un journaliste nous confie qu'il prendra, au hasard, certains élèves pour une interview individuelle. Mme Chytil commence et les questions s'enchaînent ensuite naturellement. Trois élèves sont pris à part pour quelques questions, et l'échange prend fin.
Après avoir mangé, une guide nous invite à visiter la tour RTS. Nous découvrons les plateaux de certaines émissions TV telles qu'« Infrarouge », « 42 minutes » ou « Sport dimanche », la menuiserie de la RTS permettant de construire les décors ou encore les loges et les régies.
Pour finir, le prix est remis à Alain Gagnol dans une grande salle regroupant toutes les classes ayant participé au concours. Les élèves ont ensuite la possibilité de poser des questions à l'auteur sur son œuvre.

En conclusion, ce fut une chance unique d'avoir pu participer à ce concours et une expérience inoubliable d'interviewer Alain Gagnol et de figurer à une chronique du téléjournal (« 12h45 » du 19 avril) ! Nous, élèves de français de 11e de la classe 203, remercions Mme Chesaux, Mme Gothuey ainsi que M. Copt pour nous avoir donné la chance de faire tout cela. Nous encourageons également vivement tous les adolescents à s'intéresser aux œuvres citées et à aller les emprunter à la bibliothèque !

CRÉATIVITÉ

Nouvelle fresque sous le passage de la voie CFF du Corbier

Mandaté par le Conseil général pour la réalisation d'une fresque sous le passage de la voie CFF du Corbier, le Conseil municipal a demandé un projet à Pascal Bérod, enseignant d'arts visuels au cycle d'orientation. Celui-ci a lancé un concours pour les élèves de 11CO, qui se sont prêtés au jeu et ont fait preuve d'un intérêt et d'une créativité remarquables. Trois travaux ont été primés par la délégation scolaire communale, ceux de Rosa Magro (1er prix), Driola Tolaj (2e prix) et Jade Espinasse (3e prix).

La fresque a été ensuite réalisée par une équipe d'élèves durant la dernière semaine d'école, sous la direction de Pascal Bérod.

ZOOM SUR LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Une commission au service des apprentis et des entreprises formatrices

La commission est composée de 7 membres sous la présidence de Véronique Chervaz. Ses membres effectuent plus de 100 visites annuelles, rencontrent les apprentis de première et de deuxième année ainsi que leurs formateurs. S'appuyant sur un questionnaire cantonal, les commissaires s'assurent que tout se déroule bien, que le suivi du jeune est correctement effectué et que les conditions de travail sont conformes à la législation. Ils sont surtout à l'écoute des jeunes et des formateurs et peuvent apporter une aide en cas de problèmes relationnels ou d'autres difficultés révélées lors de l'entretien. Il ne faut donc pas hésiter à contacter les membres de la commission, dont les coordonnées figurent sur le site communal. Apporter une aide en cas de difficultés aux cours professionnels est un élément essentiel. La commission a donc revu la procédure pour les cours d'appui. Désormais, les jeunes de la commune, s'ils répondent aux critères, peuvent bénéficier de cours d'appui personnalisés au prix de 10 francs la séance, le reste étant pris en charge par la commune.
Toutes les informations se trouvent sur www.collombey-muraz.ch, rubrique "Vie locale".

Remise des prix des apprentis méritants
La commission d'apprentissage organise aussi la cérémonie des apprentis méritants. Cette soirée met en avant des jeunes qui se sont distingués par leur parcours de vie ou par leurs résultats. Cette année, avec ses donateurs, la banque Raiffeisen et le Rotary Club, la municipalité a décerné 4 prix à Mesdames:

- Jelena Béné des Structures jeunesse de Collombey-Muraz
- Céline Luzia de la Clinique dentaire du Chablais
- Vanessa Rodrigues de Santéchablais
- Sarah Rouvinez de l'entreprise Siegfried à Evionnaz

C'est aussi une marque de reconnaissance pour les entreprises et pour les formateurs, dont le rôle est primordial. Bien sûr, ils donnent de leur temps, partagent leur expérience professionnelle, mais surtout ils transmettent le cœur et la passion de leurs métiers, et c'est un des points forts du système dual.

Jelena Béné des Structures jeunesse de Collombey-Muraz, prix offert par le Rotary Club Chablais.

Céline Luzia de la Clinique dentaire du Chablais, prix offert par la banque Raiffeisen du Haut-Léman.

Sarah Rouvinez de l'entreprise Siegfried à Evionnaz, prix offert par la commune de Collombey-Muraz.

Vanessa Rodrigues de Santéchablais, prix offert par la banque Raiffeisen du Haut-Léman.

Travailler en amont : grâce à « Moi et mon job »

La plupart des apprentissages se passent bien. Toutefois, le risque d'échec existe. Environ 10% des contrats signés aboutissent à des résiliations. Erreurs dans le choix, décalage entre le monde de l'école et le monde professionnel en sont les principales raisons. En effet, passer de la vie d'écolier à la vie professionnelle est une étape importante dans la vie d'un jeune, mais elle n'est pas toujours évidente.

Face à cette problématique, la commission d'apprentissage a souhaité agir. Elle s'est approchée de Monsieur Stéphane Burnier, éducateur social et TSHM, afin qu'il mette sur pied un projet déjà développé au cycle d'orientation du Haut-Lac : Moi et mon job.

Il s'agit d'une journée de sensibilisation et d'information en amont qui touche au savoir-être de l'élève dans le monde professionnel qui sera le sien. Au travers de 4 ateliers, les élèves de 11CO et de préapprentissage ont pu côtoyer les acteurs du monde professionnel, des formateurs qui ont expliqué les attentes des employeurs, mais aussi des apprentis qui ont évoqué leur expérience. Des improvisations théâtrales ont mis en scène des situations concrètes de changements « monde de l'école, monde professionnel », afin de rendre les jeunes attentifs aux comportements adéquats et à l'importance du relationnel.

Cette première édition, très appréciée par les élèves et par les enseignants, sera reconduite cette année.

Le projet 2022-2023

Actuellement, les entreprises situées sur le sol communal forment 180 apprentis. L'objectif est d'augmenter ce nombre et de favoriser un rapprochement entre les jeunes de la commune qui recherchent un apprentissage et les entreprises formatrices.

FINANCES COMMUNALES – COMPTES 2021

Par l'administration communale

Les comptes 2021 de la commune de Collombey-Muraz ont été approuvés par le Conseil général en date du 13 juin 2022.

APERÇU GÉNÉRAL

		Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020	Ecarts B21/C21	en %
Compte de fonctionnement						
Résultat avant amortissements comptables						
Charges financières	-	30 938 057.10	31 672 700.00	30 474 801.03	-734 642.90	-2.32%
Revenus financiers	+	39 782 961.54	36 056 400.00	37 314 142.29	3 726 561.54	10.34%
Marge d'autofinancement	=	**8 844 904.44**	**4 383 700.00**	**6 839 341.26**	4 461 204.44	101.77%
Résultat après amortissements comptables						
Marge d'autofinancement	+	8 844 904.44	4 383 700.00	6 839 341.26	4 461 204.44	101.77%
Amortissements ordinaires	-	4 886 815.55	5 451 100.00	4 408 539.40	-564 284.45	-10.35%
Amort. complémentaires	-			900 000.00	-	
Excédent de revenus	=	**3 958 088.89**		**1 530 801.86**	5 025 488.89	
Excédent de charges	=		**1 067 400.00**			
Compte des investissements						
Dépenses	+	11 841 932.85	15 196 100.00	14 120 161.80	-3 354 167.15	-22.07%
Recettes	-	3 478 132.30	2 690 000.00	2 831 618.40	788 132.30	29.30%
Investissements nets	=	**8 363 800.55**	**12 506 100.00**	**11 288 543.40**	-4 142 299.45	-33.12%
Financement						
Marge d'autofinancement	+	8 844 904.44	4 383 700.00	6 839 341.26	4 461 204.44	101.77%
Investissements nets	-	8 363 800.55	12 506 100.00	11 288 543.40	-4 142 299.45	-33.12%
Insuffis. de financement	=	**-**	**8 122 400.00**	**4 449 202.14**	8 603 503.89	105.92%
Excédent de financement	=	**481 103.89**	**-**	**-**		

Avec un total de revenus financiers de **Fr. 39'782'961.54** et un total de charges (hors amortissements) de **Fr. 30'938'057.10**, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **Fr. 8'844'904.44**, supérieure aux objectifs fixés dans le cadre de la planification budgétaire.

Après amortissements, le compte de fonctionnement présente un excédent de revenus de **Fr. 3'958'088.89**, alors que le budget laissait entrevoir un déficit de l'ordre de **Fr. 1'067'400.-**.

APERÇU GÉNÉRAL DU COMPTE D'INVESTISSEMENT

		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020	Ecarts B21/C21	en %
	Total des charges	11 841 932.85	15 196 100.00	14 120 161.80	-3 354 167.15	-22.07%
50	Investissements propres	11 530 142.80	14 933 000.00	12 689 604.10	-3 402 857.20	-22.79%
52	Prêts et participations permanentes	-	-	-	-	
56	Subventions accordées	264 944.25	223 100.00	1 345 207.20	41 844.25	18.76%
57	Subventions redistribuées	-	-	-	-	
58	Autres dépenses activables	46 845.80	40 000.00	85 350.50	6 845.80	17.11%
	Total des revenus	3 478 132.30	2 690 000.00	2 831 618.40	788 132.30	29.30%
60	Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	
61	Contributions de tiers	826 783.95	800 000.00	555 956.30	26 783.95	3.35%
62	Rbt de prêts et participations permanentes	-	-	-	-	
63	Facturation à des tiers	104 463.45	-	78 000.00	104 463.45	
64	Rbt de subventions acquises	-	-	-	-	
66	Subventions acquises	2 546 884.90	1 890 000.00	2 197 662.10	656 884.90	34.76%
67	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	
	Excédents de charges/revenus (-)	**8 363 800.55**	**12 506 100.00**	**11 288 543.40**	**-4 142 299.45**	**-33.12%**

Le volume des investissements bruts pour 2021 atteint **Fr. 11'841'932.85**, soit 22.07% de moins que le budget. Les projets d'investissements débutés sous 2020 se sont poursuivis sous l'exercice 2021.

Les investissements nets (excédents de revenus) s'élèvent à **Fr. 8'363'800.55**, soit 33.12% de moins que le budget.

LE FINANCEMENT

			2021	2020	2019	2018
Excédent de revenus du compte de fonct.		+	3 958 088.89	1 530 801.86	1 503 128.85	1 842 649.48
Excédent de charges du compte de fonct.		-	-	-	-	-
Amortissements du patrimoine administratif	331	+	4 886 815.55	4 408 539.40	3 677 668.05	3 861 210.67
Amort. compl. du patrimoine administratif	332	+	-	900 000.00	-	598 273.10
Amortissement du découvert du bilan	333	+	-	-	-	-
Autofinancement		=	**8 844 904.44**	**6 839 341.26**	**5 180 796.90**	**6 302 133.25**
Dépenses d'invest. reportées au bilan	5	+	11 841 932.85	14 120 161.80	4 303 965.50	3 117 966.12
Recettes d'invest. reportées au bilan	6	-	3 478 132.30	2 831 618.40	1 474 299.45	9 917 485.35
Investissements nets		=	**8 363 800.55**	**11 288 543.40**	**2 829 666.05**	**-6 799 519.23**
Degré d'autofinancement		=	**105,8%**	**60,6%**	**183,1%**	**invest. nég.**

Le degré d'autofinancement présente le ratio entre la marge d'autofinancement et le total des investissements nets. Il mesure la part des investissements de l'année qui est financée par le résultat avant amortissements. Pour 2021, tous les investissements ont été couverts par la marge annuelle dégagée.

L'ENDETTEMENT

			2021	2020	2019	2018
Engagements courants	20	+	7 763 184.05	4 922 813.30	3 527 577.43	3 773 432.25
Dettes à court terme	21	+	-	-	-	-
Dettes à moyen et long termes	22	+	46 050 000.00	49 175 000.00	53 500 000.00	59 500 000.00
Engagements envers des entités particulières	23	+	-	-	-	-
Provisions	24	+	1 819 000.00	2 240 000.00	1 590 000.00	1 215 000.00
Passifs transitoires	25	+	3 943 585.90	5 519 035.22	3 653 557.31	2 782 030.65
Dette brute		=	**59 575 769.95**	**61 856 848.52**	**62 271 134.74**	**67 270 462.90**
Ou						
Total des passifs	2	+	92 879 059.31	91 692 396.24	90 978 056.18	94 058 855.12
Fortune nette	29	-	28 494 841.99	24 536 753.10	23 005 951.24	21 502 822.39
Financements spéciaux	28	-	4 808 447.37	5 298 794.62	5 700 970.20	5 285 569.83
Dette brute		=	**59 575 769.95**	**61 856 848.52**	**62 271 134.74**	**67 270 462.90**
Disponibilités	10		6 212 003.05	13 330 095.56	18 407 364.77	20 015 701.10
Avoir	11	+	11 625 250.01	12 713 800.62	12 964 271.17	13 328 738.94
Placements	12	+	20 201 047.20	15 360 726.65	15 259 538.90	14 553 002.30
Actifs transitoires	13	+	4 007 008.05	2 931 007.41	2 970 119.34	3 736 648.78
Patrimoine financier réalisable		=	**42 045 308.31**	**44 335 630.24**	**49 601 294.18**	**51 634 091.12**
Endettement net (+) / Fortune nette (-)			17 530 461.64	17 521 218.28	12 669 840.56	15 636 371.78
Nombre d'habitant (population ESPOP/STATPOP année N			9 598	9 467	9 256	9 018
Dette brute – Patrimoine financier réalisable						
Nombre d'habitant (population ESPOP/STATPOP année N-1)		=	1 826	1 851	1 369	1 734

Au 31 décembre 2021, l'endettement par habitant s'élève à Fr. 1'826.-, en légère diminution par rapport à fin 2020. Cette dette est considérée comme faible par les instances cantonales.

CONCLUSIONS

L'année 2021 fut une excellente année pour les finances communales de Collombey-Muraz. La bonne maîtrise de ses charges de fonctionnement et le renforcement de ses revenus permettent à la Commune d'assurer, pour les années à venir, un équilibre financier.
Les futurs projets d'investissements, actuellement en phase d'analyse et de planification, nécessiteront des moyens suffisants pour se concrétiser.

Les comptes 2021, les derniers sous l'ère MCH1, présentant un excédent de revenus de Fr. 3'958'088.89, reflètent la bonne gestion mise en place par l'Exécutif dans le suivi régulier de la planification budgétaire.

FUSION COLLOMBEY-MURAZ – MONTHEY, NON ! ET APRÈS ?

Le 15 mai dernier, 70 % des citoyennes et citoyens de Collombey-Muraz ont rejeté le projet de fusion entre les communes de Collombey-Muraz et Monthey. Le Conseil municipal prend acte de cette volonté démocratique très claire et se réjouit du taux de participation, qui a avoisiné les 60 %.

Ce projet de fusion entre les communes de Monthey et de Collombey-Muraz était le fruit d'une analyse débutée il y a 5 ans. De nombreuses informations à la population ont jalonné ce projet et la revue *Colombes et Muraille* vous a continuellement informés des étapes d'avancement.

Les besoins de notre population en constante augmentation s'accroissent et les exigences légales se complexifient. Ce projet résultait donc de l'ambition de renforcer les synergies en vue d'optimiser nos prestations administratives et techniques.

Le Conseil municipal poursuit désormais sa route avec les coudées franches, conscient des enjeux à relever. La volonté de la population de poursuivre sa route de manière autonome et par le biais de collaborations avec les communes voisines nous a amenés à nous fixer un nouvel objectif de législature, intitulé : « Élaborer une vision générale pour accompagner le développement des services communaux, au niveau du personnel communal et des locaux ».

UN LIEU DE VIE ADAPTÉ AUX PERSONNES ÂGÉES

La Résidence La Charmaie est un lieu de vie adapté aux personnes âgées situé dans le village de Muraz. Elle bénéficie de la contigüité avec l'école primaire, ce qui favorise le rapprochement et la solidarité entre les générations. Inaugurée en 2015, la Résidence met à votre disposition 62 chambres individuelles de long séjour, 3 chambres dédiées aux courts séjours et un foyer de jour de 15 places.

Foyer de jour
Le foyer de jour vous accueille dans un cadre agréable et vous propose des activités diversifiées et adaptées à vos envies. Vous bénéficiez des spacieux locaux de 270 m² situés au rez-de-chaussée de la Résidence, ouverts sur une terrasse et un grand parc, avec bac de jardinage et piste de pétanque.

À midi, la cuisine vous offre quotidiennement des repas variés et de qualité, basés sur le plaisir et le partage. Une collation vous est proposée dans la matinée, une autre sous forme de goûter dans l'après-midi.

Notre mission principale est de vous aider à maintenir une vie autonome à domicile, en complémentarité avec notre unité d'accueil temporaire et les soins à domicile. Nous souhaitons soutenir vos proches aidants, tout en favorisant le maintien de votre vie sociale.

Conditions d'admission Foyer de jour

- Être en âge AVS
- Ordonnance médicale
- Compléter le formulaire de pré-inscription disponible au secrétariat ou par mail à **info@charmaie.ch**

Informations pratiques Foyer de jour

- CHF 40.-/jour, animations, repas et collation compris
- Lundi au vendredi 09H00-16H30 – journée(s) au choix – 50 semaines par année
- Possibilité d'organiser le transport pour les résidents de la commune
- Prestations de soins facturées à part à la caisse-maladie

Courts séjours
Si vos proches doivent s'absenter, il vous est possible de résider dans l'une de nos trois chambres d'accueil temporaire pour une durée de 7 jours minimum à 60 jours maximum. Les séjours brefs font l'objet d'une subvention permettant la réduction du coût de pension à CHF. 50.-/jour.

Selon les directives du Canton, les lits de court séjour exigent un retour à domicile.

Pour plus d'informations :
Tél. : 024 473 53 53 ou www.charmaie.ch

COLLOMBEY-MURAZ À VÉLO !

Pour la deuxième année consécutive, l'administration de Collombey-Muraz a participé à Bike to Work, concours national qui vise à faire le maximum de trajets travail-domicile à vélo entre mai et juin. Les employés communaux ont obtenu de bons résultats :

3 équipes

Env. **85 %** des trajets à vélo

200 kg de CO_2 évités

1400 km parcourus

Rejoignez le mouvement ! Du 1er au 30 septembre 2022, les communes de Chablais Agglo lancent le défi Cyclomania. Le but est de parcourir le plus de distance possible, à pied ou à vélo, durant un mois. De fabuleux prix sont à gagner ! En plus, en participant à cette action, vous contribuez à améliorer les infrastructures dédiées à la mobilité douce, tout en adoptant une attitude respectueuse du climat et en prenant soin de votre santé.

Plus d'informations et inscriptions sur
https://www.cyclomania.ch/fr

FAQ ÉNERGIES

Dans ce contexte de crises politico-économiques, nous recevons davantage d'appels et de demandes concernant l'énergie. Voici les questions les plus fréquemment posées au service technique.

Est-ce qu'un changement de chauffage est soumis à autorisation de construire?
Une autorisation de construire est nécessaire pour l'installation d'une pompe à chaleur (PAC), car des contrôles sont effectués au niveau du bruit. Pour les autres systèmes de chauffage fossile ou renouvelable, tout remplacement ou modernisation doit être annoncé auprès du Canton à l'aide du formulaire « Annonce de renouvellement et de remplacement d'une chaudière à mazout, à gaz et à bois ». Vous trouverez ce formulaire dans la partie « Constructions » du site web de Collombey-Muraz.

Dois-je me raccorder au chauffage à distance (CAD) ?
Vous devez vous raccorder si vous vous trouvez dans la zone de raccordement obligatoire ci-contre.
Selon l'art. 13 du règlement communal sur le CAD, vous ne pouvez mettre un autre chauffage dans cette zone que si le raccordement engendre des coûts disproportionnés ou si le raccordement n'est pas techniquement possible. Par conséquent, il est nécessaire de contacter le service raccordement Satom pour obtenir une offre.

Est-ce que la commune subventionne des mesures énergétiques ?
La commune subventionne les audits énergétiques CECB+, menés par un expert accrédité. Cet audit vous permet de connaître le potentiel et le coût de rénovation énergétique de votre bâtiment. Collombey-Muraz subventionne également l'achat de vélos électriques. Entre 2020 et 2022, 269 vélos et 19 audits énergétiques ont été subventionnés. En 2021, la commune a subventionné indirectement des panneaux photovoltaïques au travers d'un appel d'offres groupé. Celui-ci a connu un franc succès avec 69 inscriptions. L'action est désormais terminée. À côté des aides communales, il existe de nombreuses sources de subventionnement, celles-ci sont référencées sur www.francsenergie.ch

J'aimerais améliorer l'efficacité de mon logement, par où commencer?
Pour les bâtiments construits avant les années 2010, un audit énergétique constitue un excellent point de départ. Si votre bâtiment est plus récent et chauffé aux énergies fossiles, vous pouvez contacter des spécialistes pour un « conseil incitatif neutre » sur www.chauffezrenouvelable.ch. Voici également quelques sites utiles pour en apprendre davantage sur l'énergie :
• ww.energie-environnement.ch/maison/renovation-et-chauffage répond de façon ludique à de nombreuses questions liées à l'énergie.
• www.suisseenergie.ch est une source d'informations denses, contenant notamment des guides utiles d'autoconsommation.

Envoyez vos questions énergies ou prenez rendez-vous avec nous à energie@collombey-muraz.ch

COMMENT DYNAMISER LES CIRCUITS COURTS À COLLOMBEY-MURAZ ?

36% du territoire de Collombey-Muraz est dédié à l'agriculture. La commune mène actuellement une étude pour resserrer les liens entre les producteurs et les consommateurs du terroir. Un atelier participatif entre agriculteurs, consommateurs et collectivités sera organisé à l'automne 2022.
Si vous souhaitez participer ou rester informé à ce sujet, écrivez-nous à **energie@collombey-muraz.ch** jusqu'au 15 septembre.

LA FAMILLE CHERVAZ PASSE AU RENOUVELABLE !

Par Pauline Chervaz, collaboratrice du service énergie et développement durable

Soraya et Nicolas Chervaz sont devenus propriétaires de leur maison à Muraz en 2016. La famille s'est agrandie avec la naissance de Mathis, puis Robin. Cette villa est équipée d'une chaudière à gaz depuis sa construction en 1995. Ils ont décidé d'améliorer leur empreinte écologique et ont, entre autres, opté pour l'assainissement de leur mode de chauffage.

▸ Quels écogestes avez-vous mis en place ?

En 2021, nous avons décidé d'investir dans une pompe à chaleur air-eau combinée à des panneaux solaires photovoltaïques.

▸ Pourquoi avez-vous décidé de changer de système de chauffage ?

Pour nous, c'était une évidence de choisir un procédé plus écoresponsable. Les conseils étaient à la hauteur de nos attentes lors de cette démarche et nous avions calculé en combien de temps l'installation serait amortie. C'est un investissement conséquent, mais il ne faut pas oublier de se renseigner sur les subventions allouées. La pose des panneaux photovoltaïques avec la pompe à chaleur était indissociable pour nous. C'est génial de pouvoir produire l'énergie que nous consommons.

▸ Qu'est-ce qui a changé dans votre quotidien ?

Nous avons vu une grande différence financièrement. Petit à petit, notre mode de vie a évolué, par exemple en faisant la lessive quand il y a du soleil. Cela nous a plus ouvert les yeux sur la consommation d'énergie de notre foyer. Nous essayons d'expliquer et de sensibiliser les enfants aux petits gestes que l'on peut faire pour la planète.

▸ Par la suite, avez-vous prévu d'autres gestes écologiques pour la rénovation de votre habitation ?

Nous allons effectuer un audit énergétique CECB+ afin de savoir si nous devons remplacer les fenêtres actuelles, installées à la construction de la maison. Dès réception du bilan énergétique complet, nous saurons si d'autres travaux sont nécessaires et nous sommes prêts aux éventuels changements.

Pompe à chaleur + panneaux solaires photovoltaïques : le duo gagnant !

Consultez le site **www.francsenergie.ch** pour connaître toutes les subventions allouées dans votre commune.

Les conseils de la famille Chervaz

- Demander des offres sans engagement
- Se renseigner sur les subventions (Commune, Canton, État...)
- Effectuer un audit énergétique CECB

ET C'EST REPARTI !

Nous avons le plaisir de vous retrouver durant les horaires d'ouverture habituels, à savoir les mardis et vendredis de 15h à 19h et les mercredis de 14h à 19h.

Dès cet automne, nous accueillerons les tout-petits ainsi que leurs parents et/ou grands-parents pour les rencontres « Né pour lire ». La première sera fixée le mercredi 7 septembre et un atelier sera organisé le 9 novembre.

Le club de lecture reprendra le 21 septembre, date exceptionnelle puisque normalement celui-ci est organisé le dernier mercredi du mois.

La prochaine nuit du conte aura lieu le 11 novembre et a pour thème « Métamorphoses » !

À partir du 21 novembre, une exposition préparée en collaboration avec les écoles de Collombey-Muraz sera accessible pour petits et grands jusqu'au 17 février 2023. Elle aura pour titre « Le miel et les abeilles ».

Enfin, nous célébrerons la fenêtre de l'Avent le 7 décembre et vous proposerons une soirée de contes qui sera organisée conjointement avec le service de l'Intégration.

LES BIBLIOTHÉCAIRES PARTAGENT LEURS COUPS DE CŒUR

Les choix de Pascale

BD La forêt du temps T 1 - Les enfants de la pierre
de Tristan Roulot (scénariste)
et Mateo Guerrero (illustrateur)
Éd. Le Lombard

Prêts·tes pour une série d'aventures fantastiques ? Dans le tome 1 de cette nouvelle BD, nous découvrons un village et ses habitants protégés du temps qui passe par une pierre de cristal. Mais un jour, une mystérieuse personne en dérobe une partie. Pour éviter que le temps ne reprenne ses droits, un groupe d'enfants part alors à sa recherche dans une quête semée d'embûches, de monstres et autres créatures. Entre univers du merveilleux et fantasy, réflexion sur le temps qui passe et aventures trépidantes, cette BD truffée de détails plaira sans aucun doute aux jeunes lecteurs, mais aussi aux plus âgés.

Après les vagues
de Sandrine Kao
Éd. Grasset Jeunesse

On explore, on cherche, on se cherche, on se perd, on découvre, on rencontre, on s'attache, on se quitte, on se retrouve… c'est donc ça la vie ? Un format BD, de magnifiques illustrations « kawaii » réconfortantes, un album aux textes courts et pleins de poésie qui parle en douceur des situations inquiétantes et déstabilisantes de la vie, mais aussi bien sûr des merveilleux moments qu'elle nous procure !

Les choix de Mélissa

Je batch cook pour bébé et toute la famille
de Céline de Sousa, Sandra Thomann
Éd. Larousse

J'ai beaucoup aimé ce livre de batch cooking avec des recettes déclinables pour les bébés à partir de 6 mois ou 12 mois. Il propose des recettes faciles, équilibrées et de saison pour régaler toute la famille. La différence de temps de conservation des plats dans le frigo est indiquée selon qu'ils sont prévus pour bébé ou pour les plus grands. Pour chaque semaine de recettes proposées, on retrouve le menu, la liste des courses, les photos des plats réalisés, les étapes pas-à-pas des recettes à cuisiner le week-end, ainsi que les assemblages à réaliser chaque soir afin que la table soit prête en un temps record.

Héros ordinaires, six destins hors du commun
de Anne Terral, Sébastien Vassant
Éd. La Martinière Jeunesse

Cet album présente six belles histoires de personnes (et un compagnon à quatre pattes) ordinaires qui grâce à leur courage, leur amour et leur loyauté ont eu une vie extraordinaire. Celle de Dashrath Manjhi m'a particulièrement touchée et est la preuve que l'amour, s'il ne peut soulever, peut du moins creuser une montagne.

Le choix d'Émilie

La chronique des Bridgerton (volumes 1 et 2)
de Julia Quinn
Éd. J'ai Lu

Je suis tombée sur la série Netflix par hasard et j'ai bien aimé *La chronique des Bridgerton*. Alors quand j'ai su que la saga était tirée d'un livre, j'ai voulu le lire !
Et je suis bien contente de l'avoir fait dans cet ordre-là, sinon, je crois que la série m'aurait exaspérée !
Pas de reine d'Angleterre dans le roman, et pas de première présentation non plus... C'est déjà la seconde ou troisième saison de bals que la pauvre Daphné se coltine... Et si les moments forts de la série (je pense à un fabuleux direct en pleine mâchoire ou à un certain duel entre « gentlemen ») sont aussi présents, ils n'arrivent pas dans la même chronologie dans les pages et à l'écran...
De même, on parle beaucoup moins d'Eloïse et de Pénélope. Et puisqu'on parle de Pénélope, sa mère, Mme Featherington, est déjà veuve dès le début dans le roman, et n'a pas à supporter un mari joueur et odieux, qui lui était cependant très bien assorti.
Daphné aussi est assez différente. A l'écran, elle a du caractère, certes, mais reste toutefois assez soumise à sa mère, ses frères et aux exigences sociales. Dans le roman, je trouve qu'elle a davantage la trempe de l'Eloïse de la série télé.
Bref, évidemment, ça reste une histoire d'amour qui respecte parfaitement les codes du genre, mais ce qui m'a énormément plu dans cette lecture, c'est surtout l'humour de l'auteure, qui transforme une romance assez classique en pur moment de bonheur de lecture !

Les choix de Samantha

Amande
de Won-Pyung Sohn
Éd. Pocket Jeunesse

Comment peut-on vivre quand on ne ressent aucune émotion ? C'est l'histoire de Yunjae, 15 ans, qui ne ressent aucune émotion, ni empathie. Sa maman va s'échiner à lui apprendre quoi dire et comment réagir selon les situations qu'il sera amené à rencontrer. Mais un événement tragique va bouleverser sa vie. Plus tard, il rencontrera Gon, même âge, qui, au contraire, vit intensément les émotions. Entre les deux personnages, une amitié profonde va naître après des débuts plus que tourmentés.
Arborant une thématique peu connue, le roman permet au lecteur de percevoir l'attitude froide de Yunjae et les difficultés qu'il peut avoir pour vivre normalement en société. L'histoire se lit de manière fluide et les chapitres sont courts. Best-seller en Corée du Sud, ce livre a connu un immense succès à travers le monde.

Explorons les éléments : tout savoir sur le tableau périodique
de Isabel Thomas, Sara Gillingham
Éd. Phaidon Jeunesse

Qu'est-ce que le tableau périodique des éléments ? Comment est-il organisé ? Qui en est l'inventeur ? Savais-tu que les éléments qui composent l'ensemble de l'univers (humains, étoiles, animaux, natel, etc.) sont au total de 92 ?
En lisant ce documentaire passionnant, joliment illustré et bien structuré, tu découvriras tout ce que tu dois savoir pour devenir un apprenti chimiste !

Nous vous invitons à parcourir régulièrement notre page Facebook ou notre page sur le site internet de la commune pour suivre les actualités et connaître les détails des activités.

www.collombey-muraz.ch
Rubrique « Culture et patrimoine » / Bibliothèque

www.facebook.com/
bibliocollombeymuraz

De plus, nous proposons toujours de livrer des documents à domicile aux personnes à risque. Vous pouvez nous appeler au **024 473 61 88** ou nous envoyer un message à **biblio@collombey-muraz.ch** pour nous faire part de vos souhaits.

PASSEPORT-VACANCES COLLOMBEY-MURAZ

Après quelques années de pause forcée, 7 super mamans se sont regroupées pour donner naissance au nouveau comité du Passeport-Vacances de la commune (PVCM pour les intimes).

Plus motivées que jamais, elles ont déjà mis en place plein de changements depuis janvier 2022: nouveau logo, remaniement du site internet, création d'une page Instagram, mise à jour de la page Facebook...

Ayant à cœur de proposer aux enfants de la commune un choix d'activités ludiques, diversifiées et de qualité, nous avons besoin de l'aide de chacun d'entre vous ! En tant que simple accompagnant, organisateur d'une activité, sponsor... chaque engagement compte pour que le PVCM vive, car selon le proverbe : « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »
Nous avons hâte de l'été 2023 (on peut déjà vous dire qu'il sera animé)!

De gauche à droite: Rachel Sudan, Justine Udressy, Mary-Laure Pfund, Merry Dabiqaj, Jennifer Jequier, Alexia Lattion et Daniela Granger

Des questions ?

Envie de nous soutenir ?

D'organiser une activité ?

Contactez-nous à **info@pvcm.ch**

Et pour ne manquer aucune info, abonnez-vous à nos réseaux sociaux :

Passeport-Vacances de Collombey-Muraz

www.pvcm.ch

L' APE A TOUT PRÉVU POUR LES ENFANTS À HALLOWEEN

Après une après-midi jeu avec Ludimaginaire et un marché aux puces des enfants au printemps, l'APE (Association des parents d'élèves) de Collombey-Muraz vous propose son prochain événement qui fera frissonner petits et grands à Halloween : une «chasse aux sorcières» grandeur nature le 29 octobre à Muraz.

Le but du jeu est très simple : les enfants suivent un itinéraire où chaque étape leur demandera de se rendre dans une maison différente. Ils y récoltent des indices qui, à la fin du parcours, leur permettront de résoudre l'énigme, avec une récompense à la clé !

Des informations supplémentaires et le lien d'inscription suivront ces prochaines semaines sur le site de l'APE de Collombey-Muraz (**www.apecolmur.ch**), ainsi que sur sa page Facebook.

Pour mener à bien l'événement, l'APE recherche des habitants de Muraz prêts à accueillir des enfants chez eux. Si vous aimez Halloween et que vous souhaitez proposer votre habitation comme étape du parcours, contactez-la par e-mail à **apecolmur@gmail.com**.

Les membres de l'association répondront à toutes vos questions concernant l'organisation.

DÉCORATIONS FLORALES 2022-2025

Ne soyez pas surpris, les décorations florales situées dans chacun de nos 5 villages évoluent dès cette année. Nous avons en effet opté pour des massifs mêlant des plantes vivaces et des plantes annuelles et mellifères, tout en maintenant la valeur ornementale et diversifiée de ces espaces. L'ambiance restera fleurie et présentera des ambiances qui évolueront au fil de l'année. Le désherbage et l'arrosage s'en trouveront aussi réduits.

LE TOUR DE FRANCE OFFRE DE LA VISIBILITÉ À COLLOMBEY-MURAZ !

Le 10 juillet dernier a eu lieu l'étape du Tour de France reliant Aigle (CH) à Châtel (FR). Collombey-Muraz a ainsi eu la chance de voir passer les coureurs dans sa commune.

Cet événement extraordinaire, troisième événement sportif le plus suivi au monde, a permis de mettre notre région sous le feu des projecteurs. Pour marquer le coup, plusieurs surprises ont vu le jour et ont rendu cette journée encore plus mémorable.

La Commune remercie Pascal Bérod, qui a apporté sa pierre à l'édifice en réalisant une magnifique fresque grandeur nature et visible du ciel sur le terrain des Perraires, ainsi que les élèves qui ont confectionné des colombes pour décorer les ronds-points.